

Quelle est la durée de validité de l'extension de garantie ?

Joachim Ulbrich - 2021-10-19 - Prolongation de la garantie

Dans le cadre des célébrations du 100e anniversaire de la marque Braun, fondée en 1921, certains produits sélectionnés bénéficient d'une garantie de 5 ans.

Cette garantie ne peut actuellement être appliquée qu'aux produits marqués comme tels et est valable 5 ans à compter de la date d'achat (au lieu de 2 ans à l'origine).